



# COMMUNE DE SAVIGNY

## Informations officielles de la Municipalité

Janvier 2026

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 5 janvier 2026</b>	
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé l'association APPLAUSE à poser une banderole pour annoncer la 13 <sup>ème</sup> édition du week-end musical de Pully qui aura lieu du 30 avril au 3 mai 2026.
Abris publics de protection civile	La Municipalité a pris acte du courrier du 18 décembre 2025 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux-Oron, l'informant de la suppression du financement des mandats d'entretien des abris publics au 31 décembre 2025, en application de la Directive du 1 <sup>er</sup> octobre 2025 du Service de la sécurité civile et militaire sur le financement des places protégées publiques par les contributions de remplacement cantonales, entrant en vigueur rétroactivement au 1 <sup>er</sup> mars 2025.
Agora	La Municipalité a adjugé le remplacement de la porte de la sous-station du chauffage à distance par un modèle anti-feu en aluminium.
Ancien collège	La Municipalité a adjugé le remplacement de 8 stores vénitiens, ainsi que le moteur de 2 stores extérieurs en toile.
Permis LATC <i>Ch. des Humberts</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique complémentaire les modifications du projet initial, consistant à supprimer le parking commun situé en sous-sol, l'édicule d'ascenseur, les escaliers d'accès au rez-de-chaussée et les cheminements piétonniers, ainsi qu'à repositionner des places de stationnement en surface.
Permis LATC <i>Ch. de la Branche 24</i>	La Municipalité a autorisé le démantèlement partiel du bâtiment ECA n° 197 (côté grange uniquement) à forme de l'article 92 alinéa 1 LATC, menaçant ruine et présentant un danger pour le public et les habitants, dans le cadre d'une enquête en cours.
Permis LATC <i>Ch. des Planches 8</i>	La Municipalité a pris acte du projet de remplacement des portes de garage et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.

<b>Séance de la Municipalité du 5 janvier 2026 (suite)</b>	
Abattage et élagage des arbres	A l'issue de l'enquête publique de 30 jours, la Municipalité a délivré les autorisations d'abattage suivantes, aux conditions stipulées : – Un saule – Quatre érables sycomores – Un épicéa bleu
Boulangerie Duvoisin Sàrl	En date du 15 décembre 2025, le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) a renouvelé la licence LADB de débit de boissons alcooliques à l'emporter, valable du 1 <sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2030.
Cidre - rihs Grange-la-Ville	En date du 4 décembre 2025, le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) a délivré la licence LADB de débit de boissons alcooliques à l'emporter, valable du 1 <sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2030.
Vente en détail de tabac	En date du 18 décembre 2025, la Préfecture du district de Lavaux-Oron a délivré l'autorisation pour la vente en détail du tabac et d'autres produits assimilables au magasin Denner Satellite, valable du 1 <sup>er</sup> octobre 2025 au 30 septembre 2030.
<b>Séance de la Municipalité du 12 janvier 2026</b>	
Forêts	La Municipalité a adjugé la location d'un élévateur à nacelle sur camionnette en février 2026 pour procéder à la taille d'arbres.
Forum	La Municipalité a adjugé la réfection du procédé de réclame lumineux du Forum.
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 10</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la démolition d'une ferme et à la construction d'une villa jumelle et d'une villa individuelle.
Permis LATC <i>Ch. du Grammont 6</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à l'installation d'une pompe à chaleur air/eau pour la production d'eau chaude sanitaire et pour le chauffage.
Permis LATC <i>Ch. de la Guéta 2</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique le remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur géothermique et la création d'un réseau de distribution hydraulique.
Permis LATC <i>Eden-Roc 6</i>	La Municipalité a pris acte du projet de remplacement des fenêtres et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Affichage	La Municipalité a adjugé la réfection des piliers publics du centre du village, de la Goille et de Mollie-Margot.

<b>Séance de la Municipalité du 19 janvier 2026</b>	
Naturalisations	La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à : – Une candidate, originaire du Royaume-Uni – Un candidat, originaire d'Espagne
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé Raise Project à tenir un stand d'information sur la place du Forum pour le compte de Médecins sans frontières, les 10 février, 8 avril et 4 juin 2026.
Permis LATC <i>Ch. de la Branche 26</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la mise en place temporaire de containers aux abords de l'administration de l'école.
Permis LATC <i>Ch. de Bellevue 15</i>	La Municipalité a pris acte du projet de pose d'un cabanon de jardin de 6.55 m <sup>2</sup> et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Route de la Claie-aux-Moines	Par courrier du 13 janvier 2026, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a confirmé que suite à l'accord délivré, elle mettra en place une limitation de vitesse à 60 km/h à la route de la Claie-aux-Moines dans le cadre de la protection contre le bruit, depuis le panneau de sortie de localité (direction Lausanne) jusqu'au n° 10.
Routes et voirie : entretien - nettoyage	La Municipalité a décidé de participer à l'opération Coup de balai le 21 mars 2026, organisé par COSEDEC.
Ruisseau La Lutrive	La Municipalité a adjugé les travaux de nettoyage des branches sur 400 mètres et le sciage des souches entravant le cours d'eau.
Chambre de rassemblement de l'Ancien pompage	Par courrier du 19 janvier 2026, l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) a alloué une participation financière pour la démolition et la reconstruction aux normes de la chambre de rassemblement de l'Ancien pompage.
<b>Séance de la Municipalité du 26 janvier 2026</b>	
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé le PLR Les Libéraux-Radicaux Savigny à installer un Food Truck lors du stand d'information sur la place du Forum dans le cadre des élections communales le 28 février 2026.
Ancien collège	La Municipalité a adjugé l'acquisition d'une chaise motorisée de transport et d'évacuation sur les marches d'escalier et dans les couloirs du bâtiment.
Forum	La Municipalité a adjugé le remplacement de la porte en bois du local de service pour les extérieurs du Forum (à côté des WC publics).
Terrain de football de Saint-Amour	La Municipalité a adjugé le remplacement de la clôture métallique, endommagée par le givre le 30 décembre 2025, dont la prise en charge a été refusée par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), au motif que le gel n'est pas un élément naturel couvert.

<b>Séance de la Municipalité du 26 janvier 2026 (suite)</b>	
Permis LATC <i>Rte de Saint-Amour 20</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 120 m <sup>2</sup> et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Ch. de Bellevue 16</i>	La Municipalité a pris acte du projet de remplacement des revêtements de sol, des faïences, ainsi que du mobilier fixe de la cuisine et des salles d'eau et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de la Cliae-aux-Moines 24</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réaliser 2 forages aux fins d'évaluer la pollution des sols et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE SAVIGNY**

La Syndique

La Secrétaire

Chantal Weidmann Yenny

Isabelle Schori

Savigny, le 10 février 2026